POUR LES ASSOCIATIONS
LE DÉPARTEMENT AGIT !

SAÔNE & LOIRE DÉPARTEMENT

BÉNÉVOLAT

Asso71
LES REPÈRES POUR TRAVAILLER EN ÉQUIPE



ÊTRE ATTENTIF ET SE SOUTENIR



AVOIR UNE ORGANISATION CLAIRE ET DÉFINIE

COMMENT FACILITER L'ACTION COLLECTIVE ET UNE COLLABORATION EFFICACE ?



FAIRE DES COMPROMIS



TRANSMETTRE L'ENVIE DE PARTICIPER AU PROJET



VALORISER LE TRAVAIL DE CHACUN

TRAVAILLER EN ÉQUIPE

PRIVILÉGIEZ :

- **Partager** le projet associatif en s'assurant que tout le monde s'en empare
- **Être ouvert** au compromis, écouter et entendre les différents points de vue
- **Valoriser** les membres en les remerciant, en utilisant et en mettant en avant les compétences de chacun
- Prévoir des **réunions utiles** qui soient préparées en amont et qui respectent des objectifs précis
- **Organiser** et répartir les missions
- **Transmettre** de l'énergie positive pour motiver les membres

ÉVITEZ DE :

- Une organisation trop centralisée ou au contraire trop floue
- Des réunions où certains membres monopolisent la parole
- Une mauvaise gestion des réunions : horaires et ordres du jour non respectés

ON VOUS DONNE LES CLÉS

- Favoriser **l'esprit d'équip**e en privilégiant le « nous » plutôt que le « je »
- **Anticiper et planifier** : disposer d'un calendrier clair, fixé en avance avec les grandes étapes
- Encourager la parole de chacun
- Utiliser **des outils collaboratifs** pour faciliter la communication, l'organisation et la prise de décision
- Faciliter **l'intégration des membres et la cohésion du groupe** en organisant des moments conviviaux
- Avoir **une communication transparente** pour que l'information circule
- Tenir compte des contraintes personnelles des membres (travail, vie de famille…)

Direction de la communication - DPT71 - SED - Imprim'Vert -

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ? CONTACTEZ-NOUS !

Asso71 - Service départemental des associations - Du lundi au vendredi, de 9h à 19h
03 85 37 67 37 - asso71@saoneetloire71.fr